



Moto-Club : MOTOCLUB ST JOSEPH

E-mail : daniel.goyon@hotmail.fr

Téléphone : 06.78.86.23.47

Organisateur technique : Christophe NEYTARD

N° d'épreuve FFM : 438

Date : 16 juillet 2023

Lieu : FEILLENS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	GERARD BESSON	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre* -----	CHRISTOPHE COMAS	Licence : 007077
Membre du Jury -----	SANDRINE MICOLLET	Licence : 046553
Membre du Jury -----	MICHEL BERNARD	Licence : 003604
Commissaire technique responsable -	HUBERT BLANCHOT	Licence : 252620
Responsable du chronométrage -----	LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
65 CM3	7 ans	11 ans	65 cm3	35 €
85 cm3	9 ans	15 ans	85 cm3	35 €
open série 1	13 ans	-	125 à 500 cm3	45 €
open série 2	13 ans	-	125 à 500 cm3	45 €
vétérans	40 ans	-	125 à 500 cm3	45 €
invitation	13 ans	-	125 à 500 cm3	45 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOCTEUR STEVENIN		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	CH MACON	Temps de trajet (en min)	20 MIN

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

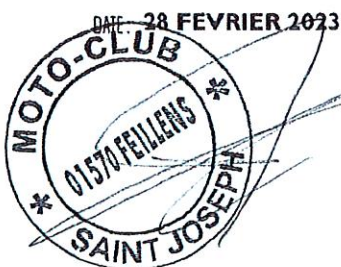
Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	MOTOCUB ST JOSEPH	Longueur du circuit	1800 M
Adresse	Lieu dit les Chatrées 01570 FEILLENS	Largeur minimum de la piste	5 M
		Largeur de la grille	28 M
		Longueur de la ligne droite de départ	90 M
		Nombre d'OCP*	18
		<small>*Officiels Commissaires de Piste</small>	

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **45**
 En manche : **42**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB



VISA DE LA LIGUE

DATE: **28 MARS 2023**
LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 C.A. 48 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MOTOCLUB ST JOSEPH

Date : 16 juillet 2023

Lieu : FEILLENS



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
		SAMEDI 15 JUILLET		
16 H 30	20 H 00	Contrôles administratifs	TOUTES	
16 H 30	20 H 00	Contrôles techniques	TOUTES	
		DIMANCHE 16 JUILLET		
6 H 45	7 H 30	Contrôles administratifs	TOUTES	
6 H 45	7 H 30	Contrôles techniques	TOUTES	
8 H 00	8 H 15	Essais Libres	INVITATION	15 MIN
8 H 20	8 H 35	Essais Libres	VETERANS	15 MIN
8 H 40	8 H 52	Essais Libres	65	12 MIN
9 H 00	9 H 20	Essais Libres	85	15 MIN
9 H 25	9 H 40	Essais Libres	OPEN SERIE 1	15 MIN
9 H 45	10 H 00	Essais Libres	OPEN SERIE 2	15 MIN
		PAUSE 10 MIN		
10 H 10	10 H 25	Essais Chronométrés	INVITATION	15 MIN
10 H 30	10 H 45	Essais Chronométrés	VETERANS	15 MIN
10 H 50	11 H 05	Essais Chronométrés	65	15 MIN
11 H 10	11 H 25	Essais Chronométrés	85	15 MIN
11 H 30	11 H 45	Essais Chronométrés	OPEN SERIE 1	15 MIN
11 H 50	12 H 05	Essais Chronométrés	OPEN SERIE 2	15 MIN
		PAUSE REPAS		
13 H 30	13 H 50	Manche I	INVITATION	15 MIN + 1 TOUR
13 H 55	14 H 15	Manche I	VETERANS	15 MIN + 1 TOUR
14 H 20	14 H 35	Manche I	65	12 MIN + 1 TOUR
14 H 40	15 H 00	Manche I	85	15 MIN + 1 TOUR
15 H 05	15 H 30	Manche I	125 / CONSOLANTE OPEN	20 MIN + 1 TOUR
15 H 35	16 H 00	Manche I	OPEN MX1 / MX2	20 MIN + 1 TOUR

Moto-Club : MOTOCLUB ST JOSEPH

Date : 16 JUILLET 2023

Lieu : FEILLENS

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
16 H 10	16 H 30	Manche 2	INVITATION	15 MIN + 1 TOUR
16 H 35	16 H 55	Manche 2	VETERANS	15 MIN + 1 TOUR
17 H 00	17 H 15	Manche 2	65	12 MIN + 1 TOUR
17H20	17 H 40	Manche 2	85	15 MIN + 1 TOUR
17 H 45	18 H 10	Manche 2	125 / CONSOLANTE OPEN	20 MIN + 1 TOUR
18 H 15	18 H 40	Manche 2	OPEN MX1 / MX2	20 MIN + 1 TOUR
		REUNION DE JURY		
19 H 00		REMISE DES PRIX		